

## Résolution 14

### Transmission artistique, outils et moyens à développer (issue du groupe thématique Pédagogie et pratiques artistiques)

#### Constats

- La pratique d'activités artistiques ne peut être soumise aux pressions temporelles de rentabilités imposées.
- Le sens et la qualité des interventions artistiques se voient réduites si les conditions et les moyens sont insuffisants ou si les objectifs de rentabilités et de visibilité sont prioritaires.
- La reconnaissance et le soutien des pratiques artistiques pédagogiques par les politiques publiques s'avèrent être un choix déterminant.  
Il est nécessaire d'inclure des pratiques artistiques de qualité dans les fondamentaux de l'éducation pour tous et tout au long de la vie.

#### Enjeux

- Chaque partie concernée doit pouvoir contribuer à l'élaboration des projets et des dispositifs pour en garantir la qualité artistique et pédagogique.
- Les porteurs de projets de pratiques artistiques doivent avoir les moyens temporels et financiers de donner du sens à leurs actions.
- La pratique artistique doit être reconnue comme un outil fondamental du développement et de l'émancipation de l'individu.
- Les disciplines artistiques doivent être considérées dans leur diversité et spécificité. Chacune, à sa manière, est un outil pour développer savoir- être et savoir-faire.

#### Propositions

- Créer une charte des intervenants artistiques, inspirée de celle des auteurs-illustrateurs : mise en œuvre, rémunération, équilibre entre une activité de recherche artistique et une pratique pédagogique de l'intervenant, ...  
Cette charte servira de socle commun et garantira les conditions et les modalités d'intervention.
- Créer des espaces et des moments dédiés aux partages et à l'analyse de pratiques entre les différents intervenants artistiques, toutes disciplines confondues.
- Créer un centre de ressources, de référencement et de formation autour des pratiques artistiques et pédagogiques, accessibles à tous (animateurs socio-culturels, intervenants artistiques, parents, enseignants, institutions, ...).